

## 1.0 INTRODUCTION

Une réunion préparatoire au travail est nécessaire pour sensibiliser davantage les employés aux dangers et améliorer les mesures de prévention afin de réduire les accidents du travail dans le but de parvenir à un taux de zéro dommage et d'éliminer les incidents et les blessures sur le lieu de travail. Il s'agit d'une discussion interactive avec tous les employés impliqués dans le travail.

## 2.0 PORTÉE

Tous les employés et entrepreneurs qui participent à l'exécution des travaux doivent assister à la réunion préparatoire au travail. Les entrepreneurs peuvent utiliser leur propre formulaire pour la réunion préparatoire au travail s'il répond aux exigences de la norme d'Énergie NB.

## 3.0 RÉFÉRENCES

<i>Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail</i> du Nouveau-Brunswick	Article 9
HSEE-03-07	Norme sur le rendement humain

## 4.0 TERMES ET DÉFINITIONS

Outils de rendement humain	Un ensemble d'outils et de formation permettant de préparer les individus et les organisations à la prévention des erreurs.
Énergie dangereuse	Toute énergie électrique, mécanique, hydraulique, pneumatique, chimique, nucléaire, thermique, gravitationnelle, etc., pouvant nuire au personnel.
Directives	Le fait de donner des directives désigne le fait de montrer à quelqu'un comment effectuer une tâche spécifique par étapes. Les directives sont souvent données « sur le terrain », de sorte que l'employé exécute chaque tâche selon les directives. Toutes les directives données doivent être documentées.
Travaux courants (travaux de routine)	Les travaux courants sont des travaux qui ne présentent pas de risque (ou un faible risque) et pour lesquels l'employé est qualifié. Les travaux courants sont effectués régulièrement.
Surveillant	Personne autorisée par l'employeur à superviser ou à diriger le travail des employés ou des entrepreneurs, quel que soit leur titre (p. ex. chef, préposé principal, contremaître, etc.).
Réunion préparatoire aux projets de travail	Réunion à laquelle assistent les employés avant la réalisation d'un travail pour discuter des tâches à accomplir, identifier les risques et

	les mesures de prévention, les procédures de travail, les contrôles des sources d'énergie (ligne de tir), l'équipement de protection individuelle, l'état d'esprit des employés et d'autres considérations de sécurité liées au travail.
--	--

## 5.0 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### 5.1 Surveillant :

- attribuer le travail aux employés ;
- assurer un lieu de travail sûr ;
- établir des procédures d'exploitation et des méthodes de travail sûres ;
- veiller à ce que les employés soient qualifiés et compétents pour accomplir les tâches qui leur sont affectées ;
- fournir les outils et équipements appropriés ;
- fournir des directives sur les tâches à accomplir ;
- visiter régulièrement les sites de travail ;
- prendre toutes les précautions raisonnables pour assurer la sécurité des employés.

### 5.2 Employé :

- participer de façon active aux réunions préparatoires ;
  - comprendre et suivre les règles, normes, procédures, méthodes, etc., applicables en matière de santé et de sécurité ;
  - cerner les dangers et les mesures préventives liés au travail ;
  - avoir une attitude interrogative s'il est incertain d'une tâche et s'arrêter au besoin ;
  - être en bonne santé mentale et physique pour accomplir les tâches ;
  - signaler toute action ou condition au surveillant ;
  - mettre fin à tout travail dangereux, le cas échéant ;
  - signaler tout incident qui a lieu pendant la période de travail.
-

## 6.0 NORME

Les notes de la réunion préparatoire doivent être rédigées de manière à permettre un examen approfondi du travail à accomplir et à cerner et éliminer ou contrôler tous les risques associés. Tous les employés affectés au projet doivent être présents lors de la réunion préparatoire et signer une fiche pour attester qu'ils comprennent et acceptent les risques, les dangers et les mesures de prévention mises en place.

L'objectif de la réunion préparatoire au projet est de garantir l'exécution sûre et efficace de la tâche en donnant à tous les employés qui y sont affectés l'occasion de discuter du travail, de ses risques et des mesures de prévention. La réunion préparatoire au projet est considérée comme l'étape finale de la planification des travaux et les travaux ne doivent pas commencer avant qu'elle n'ait eu lieu.

*Remarque : si l'environnement de travail est bruyant ou si l'espace est limité, la réunion préparatoire devrait être menée dans un endroit où l'on peut discuter et se préparer de façon efficace. Une fois sur le chantier, il convient de prendre le temps d'examiner la zone de travail et d'identifier les dangers qui ont pu être oubliés, de vérifier que l'on travaille avec le bon équipement, etc.*

### 6.1 Objectifs de la réunion préparatoire :

- définir les rôles respectifs pour mener à bien la tâche en toute sécurité ;
- confirmer auprès de tous les employés affectés au travail qu'ils sont mentalement et physiquement préparés ;
- préparer un plan d'intervention d'urgence ;
- examiner et discuter de la tâche à accomplir ;
- définir les exigences en matière de formation ;
- examiner les normes, méthodes, procédures, etc., applicables à la tâche ;
- identifier tout danger potentiel et trouver les moyens de l'éliminer ou de le contrôler ;
- définir les outils de rendement humain qui seront utilisés ;
- discuter de tout avertissement du fabricant concernant l'équipement à utiliser ;
- demander à tous les employés sur place de confirmer qu'ils comprennent le travail à accomplir.

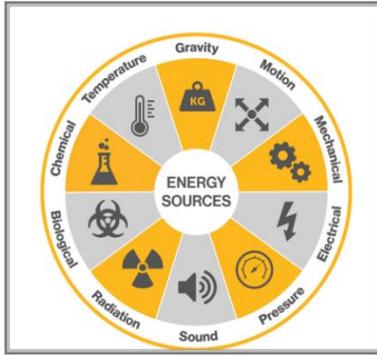
### 6.2 Énergie à risque élevé

L'identification des risques n'est que la première étape pour rester en sécurité. Toutes les sources d'énergie ne représentent pas de danger. Au contraire, seules les sources comportant de grandes quantités d'énergie sont susceptibles de provoquer des blessures pouvant altérer la vie d'une personne ou y mettre fin.

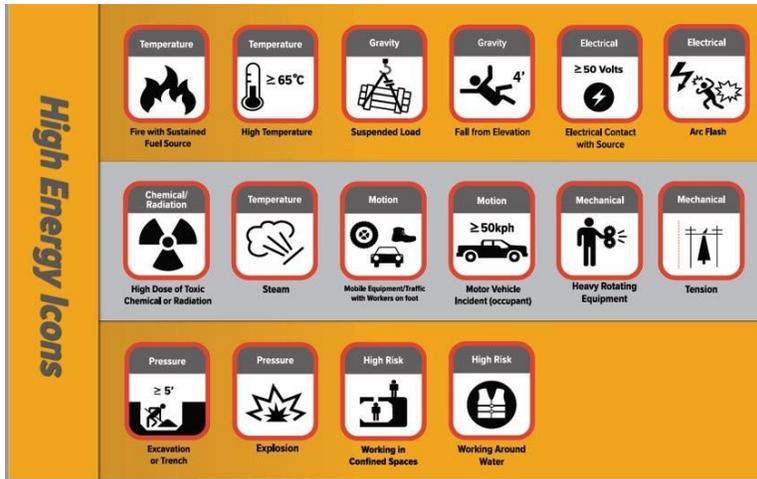
Pendant les réunions préparatoires, la roue d'énergie peut aider votre équipe à identifier les sources d'énergie dangereuses qu'elle pourrait rencontrer au cours de la journée.

---

ENERGY SOURCES	
<b>Gravity</b> – Enables objects to fall, roofs to collapse and people to trip and fall.	<b>Motion</b> – The movement of vehicles, vessels, water, wind or even body movement.
<b>Mechanical</b> – Rotating equipment, drive belts, conveyers, motors or compressed springs.	<b>Electrical</b> – Including power lines, transformers, static charges, lightning, wiring and batteries.
<b>Pressure</b> – Piping, compressed cylinders, tanks, hoses, pneumatic and hydraulic equipment.	<b>Temperature</b> – Including ignition sources, hot or cold surfaces, steam, friction and weather.
<b>Chemical</b> – Vapors, toxic compounds, combustibles, corrosives, welding fumes and dusts	<b>Biological</b> – Bacteria, viruses, animals, insects, and contaminated food or water
<b>Radiation</b> – Including solar rays, microwaves, X-rays and welding arcs	<b>Sound</b> – Equipment noise, vibration, high-pressure release and even voice communication.



L'utilisation de la roue d'énergie de cette manière peut permettre d'identifier les risques à haute énergie présents, mais les 16 risques à haute énergie ci-dessous méritent tout de même une attention particulière en raison de leur gravité. Lors de la réunion préparatoire, il convient de demander aux travailleurs la probabilité qu'ils rencontrent ces risques au cours des travaux.



Pour chaque risque à haute énergie identifié, une mesure de contrôle adéquate doit être mise en place afin de réduire ou d'éliminer l'énergie susceptible d'entrer en contact avec les travailleurs. À la fin de la réunion, il faut permettre à chacun de s'exprimer sur les risques qui n'ont pas encore été abordés.

### 6.3 Réunion préparatoire verbale

Les réunions préparatoires verbales doivent *seulement* être tenues pour le travail de routine à faible risque impliquant un maximum de deux employés. Une réunion préparatoire verbale n'est pas appropriée en présence de risques à haute énergie et lorsqu'il n'est pas possible de mettre en œuvre des mesures de contrôle directes.

Un travail courant désigne une tâche pour laquelle l'employé est qualifié. Il est considéré comme un travail qui présente un faible risque de blessure et est effectué régulièrement (p. ex. travaux de conciergerie, inspections à faible risque, vérifications de fonctionnement ou d'équipement à faible risque).

Nous recommandons à chaque division d'identifier, au moyen d'une évaluation des risques, les travaux à faible risque qui peuvent faire l'objet d'une réunion préparatoire verbale. Le surveillant est responsable de veiller à ce que les employés connaissent les projets de travail pour lesquels une réunion préparatoire verbale est appropriée.

### 6.4 Une réunion préparatoire au projet de travail doit avoir lieu :

- au début de chaque tâche distincte ;
- au début de chaque journée de travail afin d'examiner les risques et les mesures de contrôles, et de discuter de tout changement dans la portée des travaux, suspensions de permis, ou de nouveaux membres d'équipage/particuliers sur le site à la tâche(s), etc.

### 6.5 Une réunion préparatoire doit être révisée ou réévaluée :

- s'il y a un changement dans les membres de l'équipage initial ou de nouvelles personnes sur le site ;
- s'il y a un changement du plan de travail ou de la portée des travaux, les changements doivent être examinés et approuvés par tous les membres de l'équipage. Remarque : cela peut également impliquer l'autorité de contrôle (Centre de conduite du réseau ou Exploitation des centrales)
- si une tâche n'est pas exécutée jusqu'à son achèvement et doit être reprise par un nouvel équipage ou un équipage différent ;
- au début de chaque période de travail pour les projets qui doivent être réalisés sur plusieurs périodes de travail ; après toute pause considérable dans le processus de travail en cours, comme les pauses-déjeuner ;

Chaque employé a le droit de demander une révision de la réunion préparatoire à tout moment s'il sent qu'il est nécessaire de clarifier la portée des travaux, confirmer les tâches et les responsabilités, réviser les points d'isolement, etc.

---

## 6.6 Réunion de synthèse

Une fois le projet terminé, une réunion de synthèse doit avoir lieu pour discuter du déroulement du projet et en rendre compte, ou pour examiner les leçons retenues

## 6.7 Dossiers

- Une copie de tous les formulaires dûment remplis de la réunion préparatoire doit être remise à la gestion locale au moins une fois par mois. La gestion locale les examinera et fournira des commentaires aux équipes appropriées, le cas échéant. La vérification des réunions préparatoires peut être faite pendant la visite de sécurité sur le terrain et documentée au moyen du formulaire électronique de visite de sécurité sur le terrain.
- Chaque site doit établir sa propre procédure de réunion préparatoire.
- Il faut conserver la documentation sur les réunions préparatoires pendant une période de deux (2) ans.

## 7.0 FORMATION

**Cours en ligne sur la reconnaissance des risques liés à l'énergie (ne s'expire pas)**

**Cours en ligne sur la réunion préalable aux travaux (ne s'expire)**

## 8.0 ANNEXE

S.O.

### **SUIVI DES APPROBATIONS/MODIFICATIONS DU DOCUMENT**

<b>Révisi on</b>	<b>Date</b>	<b>Sommaires des modifications</b>	<b>Auteurs</b>	<b>Révision</b>	<b>Approbat</b>
02	2020/06/30	New format Employee in Charge	N. Allen	S. Pond S. Parker	Robin Condon

03	2021/04/29	<p>Combinaison de norme sur l'employé responsable de la sécurité et sur la réunion préparatoire aux projets de travail</p> <p>Modification de la définition de l'employé responsable de la sécurité</p> <p>Modification de la définition du surveillant</p> <p>Section 6.2 : information additionnelle à l'employé responsable de la sécurité</p> <p>Section 6.3 : information additionnelle — réunion préparatoire verbale</p>	N. Allen	H. Georgiadis	Robin Condon
04	2024-02-05	<p>Retrait de l'employé responsable de la sécurité</p> <p>Ajout de l'information sur les risques à haute énergie</p>	N. Legere	Santé et sécurité	Roland Roy

---

		Section 6.3 : information additionnelle à la réunion préparatoire verbale			
--	--	---	--	--	--



Directrice de Santé  
globale et sécurité